



INSTITUT DE PRÉPARATION
À L'ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

Année universitaire 2010-2011
Epreuve de Finances Publiques
Question à réponse courte

La dette publique

Au sens large, c'est-à-dire au sens de Maastricht, la dette publique s'établit fin 2010 à environ 1600 milliards d'euros (80% du PIB) dont environ 1250 imputables à l'État, 110 aux organismes divers d'administration centrale, 150 aux administrations publiques locales et 80 aux administrations de sécurité sociale. Au sens étroit, la dette de l'État est composée quasi exclusivement de titres négociables dont la durée va du court et du moyen terme (bons du Trésor négociables ou BTN, dont l'encours est d'un peu plus de 400 milliards d'euros fin 2010, subdivisés en bonds à taux fixe et intérêts précomptés ou BTF dont la maturité est inférieure ou égale à un an et bons à intérêts annuels ou BTAN dont la maturité est comprise entre 2 et 5 ans) au très long terme (obligations assimilables du Trésor ou OAT dont la maturité peut aller jusqu'à 50 ans et dont l'encours fin 2010 est d'environ 800 milliards d'euros). La durée moyenne de cette dette est d'un peu plus de sept ans et elle est détenue à plus de 60% par des non-résidents. Elle est gérée par l'Agence France Trésor ou AFT dans le cadre de la loi de finances de l'année qui prévoit les moyens de couverture du besoin de financement de l'Etat ventilés entre les BTF et les autres obligations du Trésor.

Nombre de caractères et espaces : 1296